



3 Juillet 2018

Destinataires : Tous les prestataires de cours du PQAP

Expéditeur : Comité de gouvernance du PQAP

Objet : Pilotage d'examen

Mise en contexte

Au printemps 2016, les Organismes canadiens de réglementation en assurance (OCRA) ont commandé un audit externe dans le but de valider la qualité de nos examens et de nos processus de certification. Les résultats de l'audit ont été publiés dans un [rapport](#) qui peut être consulté sur le site Web des OCRA. Ce rapport, dont les conclusions s'avèrent dans l'ensemble fort positives, présente diverses recommandations en vue d'optimiser la qualité du PQAP, dont celle de prétester toutes les questions avant de les intégrer dans les examens auxquels sont soumis les candidats.

Pour donner suite à cette recommandation, nous avons entrepris le pilotage de toutes les questions nouvellement rédigées. Parallèlement, des preuves de collusion aux examens dans plus d'une juridiction ont été portées à l'attention du comité de gouvernance du PQAP, menant à la décision d'augmenter la fréquence de renouvellement des formats d'examens. Ce souci à l'égard de l'intégrité des examens du PQAP rend d'autant plus crucial le pilotage des nouvelles questions.

Depuis février 2017, environ 990 candidats à travers le Canada ont participé au projet de pilotage des questions. Cet exercice nous a permis de piloter un total de 390 questions : 60 questions pour chacun des deux modules de *déontologie*, et 90 questions pour chacun des trois modules consacrés aux *produits*. Les analyses statistiques réalisées à l'issue du pilotage ont permis de confirmer la qualité d'une majorité de questions, de distinguer celles nécessitant de légers ajustements, et d'identifier les questions devant être rejetées. Cette procédure de pilotage, instaurée dans le but de mieux calibrer nos examens et de les rendre encore plus valides, a rendu possible l'élaboration des nouveaux formats d'examens implantés en janvier 2018. Nous tenons à remercier tous les candidats qui ont accepté de prendre part à ce premier exercice de pilotage et ont ainsi contribué à l'amélioration des examens du PQAP. Nous remercions également les prestataires de cours qui ont sensibilisé les candidats à l'importance du pilotage et ont encouragé leur participation.

Nouvelle approche envisagée

Bien que la procédure de pilotage employée jusqu'ici ait produit de bons résultats, elle s'est révélée lourde à gérer. Le fait que seules certaines provinces aient pu prendre part au pilotage (et que les candidats des provinces participantes étaient libres de se prêter ou non à l'exercice) a passablement réduit l'efficacité du processus : d'une part, il a fallu plus

de temps que nous ne l'aurions souhaité afin de recueillir suffisamment de données pour des analyses significatives ; d'autre part, il est possible que la représentativité des échantillons, et la solidité des conclusions tirées de nos analyses, aient été un peu amoindries en raison du biais d'autosélection.

Récemment, nous avons passé en revue d'autres approches de pilotage. Notre objectif était de trouver une formule plus souple d'administration, favorisant une meilleure représentativité et permettant, pour contrer la collusion, de renouveler plus fréquemment les formats d'examens sans en réduire la qualité.

Nous avons finalement retenu l'approche décrite ci-dessous en tenant compte :

- Des excellents taux de réussite actuels.
- Du fait que le temps présentement imparti permet largement aux candidats de répondre à toutes les questions.
- Des solides qualités psychométriques de nos examens.
- De la nécessité, pour certains candidats, de faire les quatre examens le même jour.

Caractéristiques principales

- Cinq questions pilotes seront ajoutées à chaque format d'examen, le temps alloué pour répondre restant de 75 minutes.
- Les questions pilotes ne seront pas prises en compte dans le score final des candidats et ne devraient pas avoir d'impact sur leur performance.
- Les candidats seront informés de la présence de questions pilotes, par souci de transparence.
- Les candidats ne sauront pas où les questions pilotes sont placées dans l'examen et devront y répondre avec autant de sérieux qu'aux autres questions, ce qui permettra de recueillir des données fiables.
- Les surveillants d'examens n'en sauront pas davantage que les candidats à propos des questions pilotes.

Avantages

- Un échantillonnage plus représentatif des candidats, menant à des conclusions plus sûres quant à la qualité et au niveau de difficulté des questions.
- La capacité de déployer plus fréquemment de nouveaux formats d'examens constitués de questions prétestées, pour mieux lutter contre la collusion.
- L'assurance que les décisions relatives à la compétence des candidats seront toujours fondées sur des questions validées de manière rigoureuse.
- La possibilité, pour les candidats souhaitant toujours s'en prévaloir, de faire les quatre examens le même jour.

Prochaines étapes et appel à la collaboration

La nouvelle formule de pilotage sera implantée dans toutes les juridictions à compter du 1^{er} septembre 2018. Entretemps, nous vous prions d'informer les candidats au sujet des changements à venir, d'abord pour qu'ils puissent s'y préparer, et aussi pour qu'ils comprennent l'importance du pilotage des questions en vue de maintenir et de rehausser la pertinence, la qualité et la validité des examens du PQAP. Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse : lqap.pgap@lautorite.qc.ca afin qu'un professionnel responsable des examens puissent vous fournir des explications supplémentaires.